



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines  
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac  
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

**Procès-verbal du Comité Directeur du 12 septembre 2018 à 20h**  
**Local de l'ACERS piscine municipale de Cognac**

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Nathalie CRIQUI-ROULLAUD, la présidente.

Présents :

*Membres :* Pascal BOISNEAU, Coraline CHALLET, Raymond BOURINET, Carole BREDA, Christian COUSSEAU, Nathalie CRIQUI-ROULLAUD, Jean-Marc JOSSE, Yves LEMAITRE, Maria PANNAUD, Julien PELLERIN, Nicolas SIMON

*Présidents de commissions :* Alain ARCHAMBAUD, Eric PANNAUD

*Excusés :* Pascal CHARLIER, Samuel DELAUNAY, Corinne THOMAS

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 6 juin 2018
2. Point licences
3. Les commissions
4. Les sorties et manifestations sportives de l'année
5. Courrier
6. Questions diverses

1) **Approbation du PV du CODIR du 6 juin 2018**

Le PV du CODIR du 6 juin 2018 a été adressé aux membres du CODIR avec l'invitation au CODIR du 12 septembre 2018.

Il est approuvé à l'unanimité.

2) **Point licences**

A ce jour Carole a reçu 41 dossiers d'inscription pour des renouvellements et 7 pour de nouvelles adhésions dont Philippe Jolli.

Nathalie vérifie que les D.P. sont bien à jour de leur licence. Samuel n'étant pas sûr de prendre une licence pour cette saison, il est enlevé du calendrier de responsable de bassin.

Nathalie rappelle les consignes concernant la piscine X'EAU

- Obligation de baignage
- Obligation de douche avant d'entrer dans le bassin
- Tenue de bain : caleçon de bain interdit
- Les baptêmes doivent se faire dans les 2 premières lignes d'eau pour ne pas gêner les autres
- Les baptêmes se feront sur pré-inscription à l'adresse mail de l'acers
- Après le baptême, le baptisé doit évacuer le bassin
- Le haut de la piscine, où les parents attendent les enfants baptisés, ferme à 21h ce qui complique l'organisation. Il sera peut-être envisagé de permettre aux parents d'être au bord du bassin...
- Julien fait la remarque que ce n'est pas normal que lorsque nous arrivons, nous marchons sur du désinfectant pur.

### 3) Les commissions

#### Commission technique

##### *Formation N1*

3 plongeurs en attente : Irène, Anthony et France

##### *Formation N2*

Sont inscrits aux week-ends techniques : Thierry S., Nathalie V et Baptiste C. Coraline finalisera sa formation l'an prochain

##### *Formation N3*

Sont inscrits aux week-ends techniques Xavier B., Carole B. : Karine D., Séverine J, Xavier J Isabelle M, Emerick M., Laurent M.

##### *Formation N4*

Nicolas et José ont acquis leur diplôme le 7 septembre

##### *Formation RIFAP*

Cela a été validé pour 4 candidats

##### *Formation MF1*

Stéphane Magnant a été reçu à son examen

L'Acers prévoit des bourses pour les N4 (200€ chacun) et le MF1 (300€)

#### Commission Nage avec palmes

Clélia et Alain ont obtenu chacun le titre national de Champion de France NAP catégorie Maîtres dans leur catégorie d'âge respective, samedi dernier à Carentan Les Marais, dans la Manche (50). Monique a fini 6<sup>ème</sup> V3 et Blandine 4<sup>ème</sup> V1.

Alain a fait venir la presse mercredi après-midi pour en faire un article.

Jérôme a été leur entraîneur, 3 à 4 séances par semaine.

Le groupe des compétiteurs souhaiterait obtenir la salle de musculation ½ h avant le début d'entraînement pour une dizaine de personnes. Bruno est d'accord pour en être le responsable car il a un diplôme d'état d'éducateur sportif

#### Commission matériel

2 blocs 15l, 2 pack Titan et 2 Backpack ont été achetés grâce au financement du Codep (656 € à la charge de l'Acers)

Eric rappelle que la facture de 656€ que va faire le Codep à l'Acers est une facture de participation à l'achat, mais le matériel reste la propriété du Codep, jusqu'à ce qu'il soit revendu 1 an après par le Codep pour 1€ symbolique.

Des protège-flexibles ont été achetés, et il faut faire un devis pour des crochets que X'EAU paiera. Christian C se demande si X'EAU sait que les blocs doivent être inspectés ainsi que la loi l'exige.

Il faudra voir avec eux qui d'eux ou de l'Acers s'en charge.

Pascal demande ce qu'on fait des détendeurs Acers piscine → on les laissera à la nouvelle piscine ainsi que 2 blocs de 12l courts, et 5 à 6 embouts enfants.

Pascal informe qu'il y a une fiche technique par détendeur, une fiche de révision et de suivi. Cela peut être considéré comme EPI (Équipement protection individuel)

Lors de la dernière plongée à Arcachon, il a fallu prouver que les blocs étaient bien révisés avant d'être gonflés.

L'acers a sa bouteille d'Oxygène

Il nous reste un avoir d'environ 150 € chez Procéan, on va les utiliser pour acheter pales masques et tubas.

Il faudra aussi acheter une armoire plastique pour le stockage du matériel, ainsi qu'une boîte à clés

### Commission sorties et événementiel

#### *Sorties*

- ✓ Sortie Estartit du 1<sup>er</sup> au 4 novembre, les inscriptions commencent à arriver.
- ✓ Hendaye : les 2 week-ends techniques sont calés, il y aura 25 plongeurs sur le 1<sup>er</sup> week-end.
- ✓ Ce week-end, il y a la découverte du patrimoine subaquatique à Taillebourg
- ✓ Nathalie a été contactée par un club de la Costa Brava. Elle leur a demandé un devis pour le week-end de Pâques 2019 ou un des 2 week-end du 1<sup>er</sup> ou du 8 mai 2019
- ✓ Stéphane Magnan prépare un séjour en Corse en juin 2019, 2 semaines au choix
- ✓ Nathalie aimerait bien refaire un week-end à Porquerolles en septembre 2019
- ✓ Sortie colloque cadres le 6 et 7 octobre 2018 (avec visite du caisson hyperbare et sortie plongée à Arcachon)
- ✓

#### 4) Les finances

On est à jour des écritures.

L'avance de 1500€ faite pour Estartit pour la sortie de novembre apparait sur l'exercice de 2017/2018

Nathalie informe qu'elle souhaite rencontrer bientôt les trésoriers car avant le 30 septembre, elle doit produit le bilan des actions et des baptêmes à Grand Cognac afin de percevoir el solde de la subvention.

Et avant le 30 novembre elle devra transmettre un budget prévisionnel pour 2018/2019 pour la subvention de l'année prochaine.

X'Eau l'a informé que l'Acers allait recevoir les factures pour les cartes. Les trésoriers rappellent qu'ils ont déjà réglé 108€ et 74 € en avril pour les cartes

#### 5) Points divers

##### ✓ *Points sur les baptêmes*

Nathalie a établi un nouveau registre pour cette nouvelle saison. Le registre de l'ancienne saison est archivé dans le local

##### ✓ *Point sur le forum*

Suite au forum, il y a déjà :

- 13 baptêmes prévus le 20 septembre
- 6 baptêmes le 25 septembre
- 3 baptêmes le 27 septembre

Pascal remarque qu'il y a de plus en plus d'enfants entre 8 et 12 ans qui aimeraient faire de la plongée, et se demande si ça ne serait pas judicieux d'ouvrir une section pour eux.

S'en suit une discussion où les avis sont tièdes pour cette solution, car les enfants seraient lassés au bout de très peu de temps, n'ayant pas de possibilité de passer des diplômes. Les difficultés liées aux responsabilités sur ce type de public sont aussi des éléments défavorables, chaque demande devra être inscrite au cas par cas.

##### ✓ *Point sur le forum*

Nathalie a rédigé une lettre à la mairie pour leur demander de conserver notre local avec eau et électricité (on n'a plus d'eau depuis quelques mois°)

✓ *Vestes Acers*

Samuel étant absent, on ne sait pas où cela en est.

*Courrier*

- ✓ Il faut faire une demande de réservation à la mairie concernant la salle Jules Ferry pour notre prochaine assemblée générale du 23 novembre.
- ✓ Nathalie rappelle que chaque commission devra préparer un bilan pour l'AG.
- ✓ Mail reçu par Nathalie pour une demande d'une adhésion pour 3 mois et inscription pour l'année prochaine. Personne déjà licenciée en formation N2.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Prochain CODIR programmé le 17 octobre 2018.

Signature de la Présidente  
Nathalie CRIQUI-ROULAUD



et du secrétaire de séance  
Maria PANNAUD

